

**Edward Roosens**Chief Economist  
VBO FEB

« CE N'EST PAS UNE COÏNCIDENCE SI L'ÉVOLUTION DU PAYS D'ÉLÈVE MOYEN À CHAMPION EUROPÉEN S'EST ACCOMPAGNÉE DE L'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE DE SOUTIEN À LA R&D SOPHISTIFIÉE. »

# NOUS Y VOILÀ ENFIN...

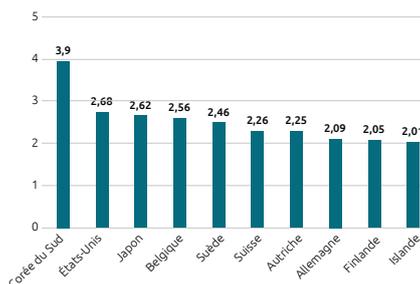
La Belgique est championne européenne... des investissements dans la recherche et le développement (R&D) ! Le suspense a plané pendant longtemps, mais en 2021 notre pays a renversé la Suède du trône européen en atteignant 3,43% du produit intérieur brut. Ce résultat est l'aboutissement d'une stratégie soutenue.

## Nous revenons de loin : en 2011, notre pays investissait à peine plus de 2%<sup>1</sup>.

« Tout à fait. Mais dix ans plus tard, en 2021, le compteur affichait pas moins de 17 milliards EUR d'investissements en R&D en Belgique<sup>2</sup>. Cela représente environ 3,43% de la taille de notre économie (PIB). La Belgique a ainsi largement atteint son objectif de 3%. Au niveau mondial, notre pays s'incline seulement face à la Corée du Sud (4,93% du PIB), véritable icône de la R&D, et aux États-Unis (3,46%). Si l'on exclut les investissements publics et que l'on tient compte uniquement des investissements des entreprises, la Belgique reste leader en Europe. Au niveau mondial, avec une intensité de R&D de 2,56%, elle est contrainte de céder sa troisième place au Japon (2,62%).

La clé d'une économie de la connaissance solide réside dans une culture de l'innovation forte au sein des entreprises. Il est donc important de faire la distinction entre l'investissement total en R&D et l'investissement des entreprises. Dans l'UE-27 et la zone euro, les entreprises sont responsables de 66% des investissements en R&D. En Corée du Sud et aux États-Unis, les pays les plus performants, ce taux atteint respectivement 79 et 77%. »

## Dépenses de recherche et développement des entreprises en % du PIB (2021)



Source : VBO FEB

## Comment expliquez-vous les excellentes performances de la Belgique ?

« Les entreprises jouent un rôle déterminant. Environ 75% des investissements en R&D sont réalisés et financés par les entreprises. Et ces dernières savent persévérer : durant les crises du COVID et de l'énergie, elles ont gardé la tête froide et ont continué à miser sur l'innovation. Les taux de croissance le confirment : la hausse moyenne des investissements en R&D dans l'ensemble de l'économie s'est élevée à environ 5,8% (!) au cours de la période 2011-2021. Au niveau des investissements des entreprises, la croissance annuelle moyenne a atteint 7,2% (!!). Cela s'est traduit par une progression de 5,6 milliards à 12,9 milliards EUR des investissements des entreprises en R&D<sup>3</sup>. »

### **Comment l'augmentation des investissements en R&D a-t-elle renforcé l'emploi, l'innovation et la compétitivité ?**

« Notre économie emploie aujourd'hui plus de chercheurs que jamais auparavant. En 2021, environ 13 travailleurs sur 1.000 étaient employés en tant que chercheurs. En 2011, ils n'étaient que 9. Concrètement, en dix ans, le nombre de chercheurs actifs a augmenté de plus de la moitié, passant de 63.207 en 2011 à 97.949 en 2021<sup>1</sup>. La multiplication des investissements a également un impact positif sur le nombre de brevets. Au cours de la période 2011-2021, le nombre de brevets européens accordés à des entreprises belges a augmenté de 64%, pour un total de 1.163 brevets. Le nombre de demandes a progressé d'environ un tiers pour s'établir à 2.547. Grâce à cette performance, notre pays se classe au 9<sup>e</sup> rang de l'UE-27 en matière de demandes par million d'habitants<sup>5</sup>. Cela montre que notre économie évolue progressivement vers de meilleures connaissances et une expertise accrue. »

### **En définitive, cela profite donc à la compétitivité belge ?**

« Exactement. Les retombées positives sur notre compétitivité ont déjà été enregistrées par le Conseil central de l'économie dans une étude sur la R&D et sa valorisation en Belgique<sup>6</sup>. Les secteurs dont les investissements en R&D sont supérieurs aux normes européennes représentent également une valeur ajoutée supérieure à la moyenne pour notre économie. La solidité de nos secteurs pharmaceutique, biotechnologique, financier et alimentaire en témoigne. Grâce à l'innovation, ils sont en mesure de rivaliser au niveau international avec des acteurs pouvant compter sur des marchés plus vastes avec des moyens de production moins coûteux. »

### **Ce succès aurait-il été possible sans soutien ?**

« Ce n'est pas une coïncidence si l'évolution du pays d'élève moyen à champion européen s'est accompagnée de l'élaboration d'une politique de soutien à la R&D sophistiquée. À la suite du lancement de la stratégie de Lisbonne, qui prévoit que les autorités prennent en charge un tiers

des dépenses totales de R&D, nos décideurs politiques ont mis en œuvre diverses mesures destinées à encourager les entreprises à miser sur la R&D, en complément de la politique de subvention régionale. Aujourd'hui, la politique de soutien belge consiste en un ensemble cohérent de réductions de charges qui répondent aux coûts salariaux des chercheurs, aux investissements dans les infrastructures ou les brevets, et à la pression fiscale sur les revenus d'innovation. Cependant, au cours des dernières années, ce soutien s'est essouffé, alors que les entreprises continuent d'intensifier leurs investissements en R&D. La nécessité de soutenir l'innovation et la diffusion des connaissances reste forte. »

### **Les nouvelles technologies, telles que l'IA, sont-elles en mesure de compenser le soutien en déclin ?**

« Les systèmes et solutions d'IA offrent en effet des opportunités d'augmentation de la productivité des entreprises et du bien-être des travailleurs, ainsi qu'une meilleure répartition des tâches entre les travailleurs et les machines. Toutefois, afin d'exploiter pleinement ce potentiel, l'Europe doit abaisser les barrières juridiques et administratives qui séparent les États et libérer les ressources nécessaires pour participer à ce développement technologique. Au demeurant, la stratégie et l'innovation occupent également une place centrale dans les recommandations de l'Organisation internationale des employeurs (OIE). Ainsi, nous lisons dans 'L'impact de l'IA sur le travail et l'emploi' que les entreprises doivent adopter l'IA pour rester compétitives. » □

<sup>1</sup> Eurostat (2024). Dépenses de recherche et de développement, par secteurs d'exécution

<sup>2</sup> MERI (2024). Research & Development

<sup>3</sup> MERI (2024). Ibid.

<sup>4</sup> OCDE (2024). Explorateur des données de l'OCDE (indicateurs Chercheurs et Chercheurs du secteur de l'État)

<sup>5</sup> OEB (2022). Statistics and trends: Belgium 2020

<sup>6</sup> [https://www.ccecrb.fgov.be/dpics/fichiers/2021-09-30-05-05-59\\_doc212685fr.pdf](https://www.ccecrb.fgov.be/dpics/fichiers/2021-09-30-05-05-59_doc212685fr.pdf)



### **HORIZON BELGIQUE 2023**

Que la Belgique se classe dans le peloton de tête en termes de performances en R&D ne signifie pas pour autant qu'elle peut se reposer sur ses lauriers. Il est essentiel qu'elle maintienne sa position de leader en maximisant ses forces mais en travaillant aussi sur ses faiblesses.

Dans « Horizon Belgique 2030 », la FEB propose des solutions concrètes. Téléchargez notre plan pour l'avenir sur [www.vbo-feb.be](http://www.vbo-feb.be) > publications > Horizon Belgique 2030